



Publication Septembre 2010

Chiffres-clés

13 100

C'est le nombre d'emplois présents dans la zone franche urbaine Nord Littoral début 2009 selon les estimations réalisées par l'Agam

+ 100

C'est le nombre d'emplois supplémentaires comptabilisés entre 2008 et 2009 dans la zone franche nord Littoral

10 500

C'est le nombre d'emplois présents dans zone franche urbaine 14^e-15^e Sud début 2009

+ 500

C'est le nombre d'emplois supplémentaires comptabilisés entre 2008 et 2009 dans la zone franche urbaine 14^e-15^e sud

13 500

C'est le nombre d'emplois qui se sont implantés en zone franche depuis le début des dispositifs

Les zones franches urbaines marseillaises résistent au début de la crise

SELON LES DERNIÈRES ESTIMATIONS RÉALISÉES PAR L'AGAM, LA CROISSANCE DE L'EMPLOI SE POURSUIT DANS LES DEUX ZONES FRANCHES URBAINES DE MARSEILLE. DEUX TERRITOIRES QUI SEMBLent MIEUX RÉsISTER AUX DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES LIÉES À LA CRISE QUE LE RESTE DE LA VILLE ET FIGURENT TOUJOURS PARMi LES TERRITOIRES MOTEURS DE L'ÉCONOMIE MARSEILLAISE.



En 2008, dans un contexte économique qui commence à se dégrader, l'emploi dans les zones franches urbaines progresse encore. Près de 600 emplois supplémentaires sont recensés entre début 2008 et début 2009 dans les deux zones franches. Ceci montre la bonne résistance au début de la crise de ces territoires d'autant plus que, selon la source Pôle Emploi - UNEDIC¹, la tendance est plutôt au repli de l'emploi salarié privé dans les arrondissements du nord de la ville avec près de 340 emplois de moins sur la même période (14^e arrondissement : - 140 emplois, 15^e arrondissement : - 340 emplois, 16^e arrondissement : + 152 emplois).

Dans le cadre de l'Observatoire de l'emploi et du développement économique, l'Agam suit l'évolution de l'économie marseillaise. En particulier le développement de l'emploi dans les territoires opérationnels comme Euroméditerranée et les zones franches urbaines.

Si les deux zones franches n'évoluent pas au même rythme au cours de la dernière année – l'emploi dans la zone franche 14^e-15^e Sud progresse plus rapidement que dans la zone franche Nord Littoral – le bilan demeure positif. Depuis le démarrage de chaque zone franche urbaine près de 13 500 emplois se sont implantés dans les zones franches urbaines.

→ Cf Note sur l'origine géographique des salariés travaillant en zone franche.

www.agam.org/fr/etudes/economie.html

L'emploi résiste mieux à Marseille en 2008

Avec 221 200 emplois salariés privés¹ début 2009, et une progression de 0,3% en un an correspondant à près de + 580 emplois, Marseille semble mieux résister à la crise qu'au niveau national. En France, l'emploi enregistre un recul de 0,5%.

Source Pôle Emploi-UNEDIC

¹ Les données Pôle emploi - UNEDIC couvrent un champ légèrement différent. Ne sont pas recensés les salariés de l'État, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif... C'est cependant la seule source de données annuelles de l'emploi permettant de comparer l'évolution des territoires opérationnels.

Zone franche urbaine Nord Littoral : croissance ralentie

AVEC PRÈS DE 13 100 EMPLOIS EN JANVIER 2009 ET UNE CENTAINE D'EMPLOIS DE PLUS PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (+ 0,8%), LA PREMIÈRE ZONE FRANCHE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT. MAIS LE RYTHME DE CROISSANCE S'EST FORTEMENT RALENTI PAR RAPPORT AUX ANNÉES ANTÉRIEURES, REFLÉTANT LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE DIFFICILE CONNUE EN 2008, AINSI QU'UNE CERTAINE SATURATION DU FONCIER DISPONIBLE. LE TERTIAIRE SUPÉRIEUR SE MAINTIENT, ET S'AFFIRME COMME UNE SPÉCIFICITÉ DE LA ZONE AUX CÔTÉS DES ACTIVITÉS LIÉES À LA CONSTRUCTION ET DES SERVICES OPÉRATIONNELS, DEUX SECTEURS EMPLOYANT DES SALARIÉS DE PLUS BAS NIVEAU DE QUALIFICATION.

Le secteur de la santé et de l'action sociale se distingue en 2008

En 2008, seuls quelques secteurs connaissent une croissance en emplois significative. Celui de la santé et de l'action sociale (+ 71 emplois soit +7% par rapport à 2008) arrive en tête, suivi par les activités financières et d'assurance (+61 emplois soit +13% par rapport à 2008). La construction a nettement ralenti (+3%) alors que ce secteur perd des emplois à l'échelle de la ville (- 2% selon les données Pôle Emploi - UNEDIC). Quant aux services administratifs et de soutien (le nettoyage, et la sécurité, par exemple), ils sont en recul (-5%) dans la zone franche Nord Littoral comme dans les 15^e et 16^e arrondissements et dans la ville en général. L'emploi dans les activités spécialisées et techniques - ingénierie, architecture, comptabilité, juridique... - se maintient.

Le tertiaire supérieur a connu la plus forte progression depuis le démarrage de l'opération

En janvier 2009, un emploi sur trois est lié aux services aux entreprises. Et près de la moitié de ces emplois (16% du total des emplois de la zone franche) est constituée d'emplois des activités spécialisées scientifiques et techniques (comptables, juristes, architectes, études techniques). Les emplois de ce secteur sont en général qualifiés. Ces activités du « tertiaire supé-

Fiche d'identité

Créée en 1997, la zone franche urbaine (ZFU) Nord Littoral, s'étend sur 216 hectares sur les XV^e et XVI^e arrondissements de Marseille.

UN SEUL OBJECTIF :

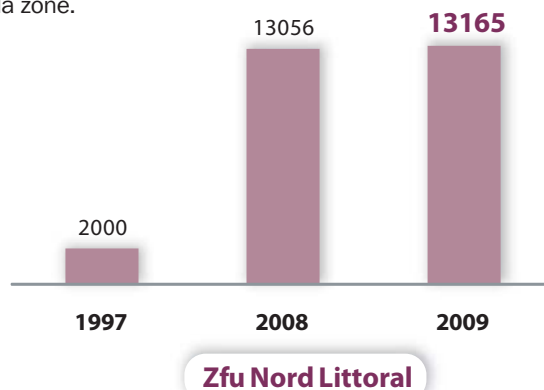
Favoriser le développement de l'économie et de l'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

LA QUALITÉ DU SITE : DES ATOUTS ASSOCIÉS AUX MESURES INCITATIVES

- **Au nord** : l'habitat et l'activité économique diffuse prédominent.
- **Au sud** : les disponibilités foncières, la desserte par les axes de circulation et la proximité du centre-ville, qui sont devenues des éléments déterminants de l'attractivité de ce territoire ont permis la concentration des activités économiques.

rieur » sont celles qui ont le plus progressé dans la structure de l'emploi. Ce développement de la zone franche a contribué fortement à accroître la part des emplois du tertiaire supérieur dans les 15^e et 16^e arrondissements : de 3% des emplois (environ 500 emplois salariés privés du tertiaire supérieur) au démarrage de la zone franche en 1997 à 8,4% en 2009 (2 350 emplois salariés privés).

Avec un contingent de près de 2 000 emplois en janvier 2009 dans la zone franche, le tertiaire supérieur se place aujourd'hui au même niveau que la construction et les services opérationnels, et s'affirme comme une spécialité du tissu économique de la zone.



→ Estimation du nombre d'emplois présents dans la zone franche urbaine Nord Littoral

Zone franche urbaine 14^e-15^e Sud : tendance à la hausse

AVEC 10 500 EMPLOIS EN JANVIER 2009 ET 500 EMPLOIS SUPPLÉMENTAIRES EN UN AN (+5%), LA SECONDE ZONE FRANCHE URBAINE GARDE LE CAP SUR LA CROISSANCE. MALGRÉ LA PÉRIODE DE DIFFICULTÉ ÉCONOMIQUE, LE RYTHME DE PROGRESSION DE L'EMPLOI NE FAIBLIT PAS PAR RAPPORT À LA PRÉCÉDENTE ESTIMATION ÉTABLIE POUR L'ANNÉE 2006 (+5% EN UN AN). LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA SECONDE ZONE FRANCHE SE CONFIRME, CINQ ANS APRÈS LE DÉMARRAGE DE L'OPÉRATION.

Les services opérationnels en hausse en 2008

Les activités de services administratifs et de soutien (de type nettoyage, sécurité...) affichent la plus nette progression en 2008 dans la seconde zone franche (+ 116 emplois). Et ceci contrairement au recul de l'emploi dans ce secteur enregistré dans les XIV^e et XV^e arrondissements (en emplois salariés privés - Pôle emploi - UNEDIC). Les activités liées à l'administration publique et, dans une moindre mesure, les activités spécialisées, scientifiques et techniques progressent plus vite en zone franche que dans les territoires de comparaisons (14^e et 15^e arrondissements, Marseille) sur la période.

Cette année marque également une stabilisation de l'emploi dans la construction et une sensible diminution des activités immobilières. Secteurs qui étaient jusque-là en forte progression dans la zone. Alors que le transport et l'entreposage maintient ses effectifs.

Le pôle d'activité Bd Moretti se spécialise

Avec près de 1 100 emplois en janvier 2009 et quelque 200 actifs de plus qu'en janvier 2008, le pôle d'activité du Bd Moretti maintient son dynamisme économique.

Une croissance qui s'accompagne d'une plus forte spécialisation dans les activités scientifiques et techniques et le commerce qui profitent d'une offre immobilière de qualité, adaptée à leurs besoins. Ces activités représentent respectivement 12% et 28% des emplois soit près de 8 points de plus que dans le reste de la zone franche.

Fiche d'identité

Créée en 2004, la zone franche urbaine (ZFU) 14^e-15^e Sud, s'étend sur 432 hectares sur les XIV^e et XV^e arrondissements de Marseille.

UN SEUL OBJECTIF :

Favoriser le développement de l'économie et de l'emploi dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville.

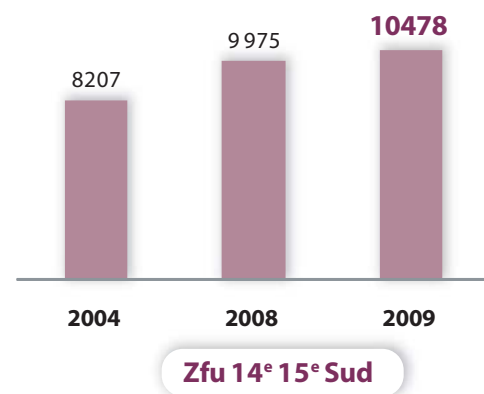
DES ATOUTS FACILITANT L'ANCRAGE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Une situation géographique privilégiée :

- connexion aux axes de circulation (autoroutes A7 et A55, liaison vers l'est de l'agglomération marseillaise) ;
- localisation à proximité de grandes zones d'activités de l'agglomération marseillaise (Opération d'Intérêt National Euroméditerranée et son extension, Technopôle de Château-Gombert, zone d'activité des Arnavants, Marché d'Intérêt National des Arnavaux, Grand Port Maritime de Marseille, et du centre-ville).

■ Une dynamique économique portée par un vivier de TPE qui investissent fortement sur le territoire.

■ Un tissu associatif très riche assurant un lien social fondamental entre les habitants et les entreprises.



→ Estimation du nombre d'emplois présents dans la zone franche urbaine 14^e - 15^e Sud

■ Immeubles de bureaux et locaux d'activités livrés sur la période de l'estimation



→ Plein Ouest - ZFU Nord Littoral



→ Bureaux de la Gare Franche - ZFU Nord Littoral



→ Altitude 180 - ZFU Nord Littoral



→ Ateliers de la Méditerranée - ZFU 14^e-15^e Sud



→ Cité de la Cosmétique - ZFU 14^e-15^e Sud



→ Carré Gabriel - ZFU 14^e-15^e Sud



→ Espace Michaud - ZFU 14^e-15^e Sud



→ Amphora - Rond-point Sainte-Marthe
ZFU 14^e-15^e Sud